Le 24 mars 2020/ Tuesday March 24, 2020

SUJET: Message de la ministre canadienne des Aînés sur la COVID-19

Chers amis,

À titre de ministre des Aînés, je souhaite communiquer avec vous au sujet de la COVID-19.

Nous savons que les aînés sont inquiets à propos de leur santé et celle de leurs proches. La situation est sans précédent et évolue rapidement. Elle pose également un plus grand risque pour les aînés.

Je tiens à vous assurer que le gouvernement du Canada, les provinces, les territoires et les municipalités travaillent de concert pour protéger les aînés. Nous allons y arriver ensemble.

Cela commence par donner aux aînés les outils nécessaires pour agir.

Prévention

Les avis d'experts les plus récents sur la manière de vous garder, vous et les aînés, en sécurité, sont disponibles sur la page canada.ca/covid19, sur le compte Twitter de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada, D^re^ Theresa Tam, au twitter.com/ACSP_Canada, et à partir de la ligne d'information sur le coronavirus (1-833-784-4397). Vous pouvez également imprimer des infographies pour les afficher à partir d'ici.

Un court message de mon secrétaire parlementaire et de moi-même à l'intention des aînés est disponible sur Twitter (en français et en anglais) et sur Facebook (en français et en anglais).

Voyage

Les responsables fédéraux et provinciaux de la santé ont recommandé à tous les Canadiens d'éviter de voyager à l'étranger et à tous ceux qui se trouvent à l'étranger de rentrer chez eux. Les voyageurs doivent ne présenter aucun symptôme pour pouvoir monter à bord des avions et toutes les personnes qui entrent au Canada doivent s'auto-isoler pendant 14 jours.

Je suis préoccupée par le fait que certains retraités ne prennent pas au sérieux l'obligation de s'auto-isoler après leur retour au Canada. Certains font leurs courses avant de rentrer chez eux. D'autres reprennent leur vie normale, sortent prendre un café avec des amis ou vont au centre commercial. Ces attitudes insouciantes constituent un risque réel pour la santé publique. Si elles perdurent, les gouvernements pourraient être obligés de prendre des mesures plus strictes.

Les recommandations suivantes doivent être suivies rigoureusement, quel que soit le pays d'origine des voyageurs, la manière dont ils se déplacent (par exemple, en avion ou par voie terrestre) ou la durée de leur séjour.

L'auto-isolement consiste à :

- rester à la maison et garder ses distances avec les autres. Ne pas quitter son domicile sauf en cas de nécessité absolue, par exemple pour se faire soigner. Ne pas aller à l'école, au travail ou dans d'autres lieux publics (par exemple, les centres commerciaux) et ne pas utiliser les transports publics (par exemple, les bus, les taxis). Des renseignements complémentaires sont disponibles ici;
- ne pas recevoir de visiteurs, en particulier les aînés ou les personnes souffrant de troubles médicaux qui risquent davantage de développer une maladie grave;
- surveiller votre état de santé pour déceler toute fièvre, toux ou difficulté respiratoire;

- se laver les mains avec du savon et de l'eau chaude pendant 20 secondes ou utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon;
- se couvrir la bouche et le nez avec le bras lorsqu'on tousse ou éternue.

Il est crucial que tout le monde suive correctement les recommandations d'auto-isolement pour éviter la transmission de la COVID-19 à d'autres personnes de leur famille ou de leur communauté. Ces efforts contribueront à ralentir la propagation de la COVID-19 au Canada. En faisant preuve de patience et de coopération, nous pouvons tous apporter notre contribution.

Veuillez diffuser largement ce message, ainsi que ce document destiné aux voyageurs ne présentant pas de symptômes qui rentrent au Canada.

Sécurité financière

Afin de protéger la sécurité financière des aînés, nous mettons en œuvre plusieurs nouvelles mesures.

Pour les aînés à revenu faible ou moyen, de même que pour les autres Canadiens, le gouvernement accordera un paiement spécial ponctuel par l'intermédiaire du crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS) d'ici le début du mois de mai. Cela doublera le montant annuel maximal du crédit de TPS pour l'année de prestations 2019-2020. L'augmentation moyenne du revenu des personnes bénéficiant de cette mesure sera de près de 400 $ pour les personnes seules et de près de 600 $ pour les couples.

Nous réduisons le montant minimum requis des retraits des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) de 25 % pour 2020. Cette mesure offrira une plus grande marge de manœuvre financière aux aînés et contribuera à préserver leurs actifs des FERR en cette période de volatilité du marché.

De plus, nous repoussons au 1er juin la date limite de production de vos déclarations de revenus et nous permettons de reporter tout nouveau solde ou versement exigible au 31 août 2020 sans intérêt ni pénalité.

Isolement social

Les foyers de soins de longue durée sont sous pression, puisque l'accès aux membres de la famille et aux amis est limité. Bien qu'elles constituent une réponse prudente à cette menace, ces mesures peuvent également causer un isolement social. Des mesures sont prises pour tenter de répondre à ces préoccupations.

Les aînés ont toujours été plus exposés au risque d'isolement social, et la pratique de la distanciation sociale pour combattre le virus a aggravé ce risque. Nous devons nous efforcer de faire en sorte que les aînés reçoivent le soutien dont ils ont besoin pendant cette période difficile.

Conclusion

À titre de ministre des Aînés, je participe aux réunions du Cabinet et à celles du comité spécial du Cabinet sur la COVID-19 pour m'assurer que le gouvernement comprend les besoins des aînés canadiens et prend des décisions en fonctions de ceux-ci.

J'ai également communiqué avec mes homologues provinciaux et territoriaux pour mieux comprendre l'ensemble des besoins des aînés dans leur région.

Si vous avez remarqué une tendance ou un problème qui devrait être porté à l'attention de mes collègues ou à la mienne aux fins des délibérations, n'hésitez pas à me le faire savoir. Je sais que vous êtes à l'affût de l'information et je respecte votre contribution dans nos efforts visant à soutenir les aînés pendant ces moments exceptionnels.

Ensemble, nous pouvons et nous allons nous en sortir.

Bien à vous,

La ministre des Aînés du Canada

Deb Schulte